



ARMP
AUTORITE DE REGULATION
DES MARCHES PUBLICS

Transparence-Equité-Probité.

Agissant en qualité de l'Autorité de Régulation des Marchés Publics, octroie cette

ATTESTATION DE PAYEMENT DE LA REDEVANCE N° 316/2025

A L'ETABLISSEMENT MAGNUM MULTI SERVICES SARL

Après avoir reçu le contrat du marché n° VPM/MDNAC/CAB/040/2025, conclu avec le Ministère de la Défense Nationale et Anciens Combattants pour un montant total hors taxe dollars américains huit cent quatre-vingt-neuf mille sept cent nonante, vingt centimes (889 790,20) et confirme le paiement de la redevance de 0,7% dudit montant soit dollars américains six mille deux cent vingt-huit, cinquante-trois centimes (6 228,53), pour servir et valoir ce que de droit.

Directeur Administratif et Financier

Fait à Kinshasa, le 04/12/2025



Sceau de l'Etablissement

Me. Claude KATONDE MBATI
Directeur Général